



## VERS UNE ALIMENTATION DURABLE : UN ENJEU SANITAIRE, SOCIAL, TERRITORIAL ET ENVIRONNEMENTAL MAJEUR POUR LA FRANCE

*Délégation à la prospective*

**Rapport d'information de Mme Façoise Cartron, sénatrice de Gironde, et  
M. Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère.**

### *Les 20 propositions du rapport*

**Un enjeu d'indépendance : remettre la sécurité d'approvisionnement au cœur des objectifs des politiques alimentaires.**

**1. Définir une stratégie d'autonomie protéique des fermes « France » et « Europe »** par la reterritorialisation de productions trop dépendantes des importations (cas notamment du soja destiné à l'alimentation animale).

**2. Stimuler les investissements dans la recherche de semences** plus performantes dans le secteur des protéagineux en donnant aux acteurs **une visibilité de long terme sur son développement.**

**3. Soutenir et encourager les projets alimentaires et agricoles de territoire** afin d'accroître la part des approvisionnements locaux dans la consommation régulière, en générant ainsi un développement territorial positif, une qualité optimale des produits et un renforcement de la confiance de tous les acteurs (exemple des AMAP).

**4. Impulser une politique foncière** permettant l'installation de producteurs locaux.

**Un enjeu écologique et économique : encourager le développement de la filière des légumineuses, clé de voûte de la transformation des systèmes alimentaires, pour accélérer la transition agroécologique.**

**5. Revaloriser l'image des légumineuses en soulignant leur intérêt nutritionnel et écologique.** Pour cela, remettre à l'honneur les recettes de légumineuses dans la cuisine du quotidien comme dans la cuisine d'exception grâce à un travail d'éducation du

public et de formation des professionnels de la restauration. Renforcer également les recommandations nutritionnelles relatives aux légumineuses dans le PNNS.

**6. Réorienter les aides de la PAC pour rémunérer les services agro-systémiques** rendus par les légumineuses (réduction de l'usage de l'azote de synthèse et donc des pollutions agricoles diffuses, maintien du couvert des sols, maintien de la biodiversité). Les aides européennes pourraient ainsi favoriser la diversification des cultures, l'allongement des rotations, reconnecter géographiquement les productions animales et végétales et être allouées en fonction d'un travail agricole plus important et non des surfaces cultivées.

**7. Encourager les dispositifs de contractualisation au sein de la filière « légumineuses »** en conditionnant les aides publiques à l'adoption de contrats de filières sur plusieurs années. L'objectif est de sécuriser les investissements en engageant conjointement les opérateurs en amont et en aval.

**8. Encourager les investissements de long terme nécessaires pour développer des variétés de légumineuses plus productives et moins sensibles aux aléas.**

**9. Renforcer l'adaptation et la résilience de l'agriculture face aux effets du réchauffement climatique grâce à la diversification agroécologique** des espèces cultivées et à la recomposition progressive de la géographie des cultures en accompagnant techniquement les agriculteurs à cette conversion.

**10. Promouvoir un discours équilibré et apaisé sur la consommation de produits animaux** (« en manger moins pour en manger mieux »), en soulignant leur intérêt nutritionnel et en expliquant que des filières d'élevage durables sont un élément-clé de la conversion agroécologique, indispensable à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation de la biodiversité.

**Un enjeu social et culturel : diffuser les pratiques de consommation durable au-delà des milieux aisés ou diplômés grâce à un programme national Nutrition Santé et Environnement plaçant la lutte contre les inégalités au centre de ses objectifs.**

**11.** Accompagner la promotion de l'alimentation durable pour tous avec le **double objectif de sobriété** (réduction des apports énergétiques, lutte contre le gaspillage) **et de diversification** en rééquilibrant les apports végétaux et animaux dans la consommation régulière.

**12. Assainir l'offre alimentaire** en incitant ou en obligeant à la reformulation des recettes des plats industriels (limitation de sel, de sucre ou de graisses saturées), en régulant l'offre de snacking des distributeurs automatiques, en généralisant l'étiquetage nutritionnel et environnemental, en interdisant les produits affichant un Nutriscore D ou E dans les couloirs promotionnels des grandes surfaces ou encore en régulant la publicité alimentaire télévisuelle ou au cinéma en direction des enfants.

**13. Instaurer des dispositifs d'aide financière directe ou indirecte pour réduire le prix des produits alimentaires durables** en taxant par exemple certains aliments en raison de leur mauvaise qualité nutritionnelle sur le modèle de la taxe Soda. Le produit de ces taxes pourrait financer des chèques « alimentation saine » sur le modèle du chèque énergie permettant d'acheter fruits ou légumes frais par exemple.

**14. Intégrer la dimension d'acceptabilité culturelle et de plaisir dans la défense des régimes alimentaires durables**, en soulignant que l'impact sanitaire et écologique de l'alimentation peut être fortement réduit sans bouleverser les habitudes alimentaires (inutile

d'éliminer des catégories entières d'aliments ni d'introduire des aliments totalement atypiques).

**Un enjeu de santé : faire évoluer les dispositifs de recommandations nutritionnelles et de surveillance de la sécurité sanitaire des aliments.**

**15.** Définir un **plan de lutte contre la dénutrition des personnes précaires et des personnes âgées**, dont la part dans la population augmente fortement et qui sont très exposées à ce risque pour des raisons physiologiques, psychologiques ou sociologiques.

**16.** Mieux prendre en compte **les risques de malnutrition liés à la diffusion de régimes alimentaires nouveaux** (régime vegan, régimes amaigrissants de toutes sortes suivis sans contrôle médical) ou à des pratiques de consommation source d'obésité.

**17. Soutenir les efforts de la recherche scientifique indépendante pour mesurer les effets sur la santé des résidus de pesticides de synthèse et des additifs alimentaires utilisés par l'industrie.**

**18.** Faire évoluer les politiques de santé d'un accompagnement alimentaire ponctuel fondé sur le conseil nutritionnel à un accompagnement dans la durée et même à **une véritable éducation à l'alimentation durable** abordant toutes les dimensions du bien manger : dimension nutritionnelle mais aussi économique (acheter autrement) ou culinaire (préparer autrement).

**19.** Compléter les recommandations nutritionnelles par **des recommandations de bonnes pratiques alimentaires du point de vue écologique.**

**20. Mettre en œuvre un portage politique plus ambitieux de la transition alimentaire par les pouvoirs publics.** Cette transition doit devenir une des priorités stratégiques affichée de l'État pour atteindre ses objectifs de santé publique et d'environnement.